

FORMATION

Dispositions Conventiennelles du Transport Routier de Marchandises



Enregistré sous le
n°53350760035 auprès
Du Préfet
de la Région Bretagne



Jeudi 24 avril 2025



09:00 - 17:30



Hôtel Ker Lann
30 rue Charles Coudé
35170 BRUZ



Jeudi 22 mai 2025



09:00 - 17:30



Hôtel des Voyageurs
10 rue de Cadelac
22600 LOUDEAC



Pour des raisons pratiques, nous demandons de bien vouloir vous inscrire via le lien transmis dans le mail d'invitation au plus tard :

- **le 14 avril 2025** pour la session du 24/04/2025
- **le 12 mai 2025** pour la session du 22/05/2025

Nous vous remercions de nous transmettre votre règlement à l'ordre de la SASTROB.

TARIFS

Une réduction de 10% du prix initial s'applique pour le 2nd participant de la même entreprise

ADHÉRENTS F.N.T.R.	361,00 € HT	433,20 € TTC
<i>Personne supplémentaire</i>	<i>325,00 € HT</i>	<i>390,00 € TTC</i>
CLIENTS RÉF'LEX*	289,00 € HT	346,80 € TTC
<i>Personne supplémentaire</i>	<i>260,00 € HT</i>	<i>312,00 € TTC</i>

*(Réf'lex, Réf'lex Plus, Réf'lex Paie)

Les frais de repas sont inclus dans le coût de la formation.

Conditions de réalisation

- Effectif minimum : 4 participants
- Effectif maximum : 12 participants





Dispositions Conventionnelles du Transport Routier de Marchandises

PROGRAMME DE FORMATION

Session de formation - Année 2025

Formateur : Simon LOISEAU, Juriste

Master de droit social contemporain, Université de Nantes (2003)

D.E.S.S. Conseiller-médiateur, Université de Reims (2004)

Certification "Maîtrise des techniques de conception et d'animation de formations pour adultes" (2022)

Pré-requis : aucun

Public : Dirigeants - Personnel d'exploitation - Collaborateurs Ressources Humaines - Managers

Durée : 7 heures

Objectifs pédagogiques :

- Actualiser, maintenir, développer, mettre à jour des compétences professionnelles
- Maîtriser, consolider et mettre à jour la réglementation sociale en vigueur, notamment les dispositions conventionnelles applicables, en lien avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que leurs applications jurisprudentielles
- Acquérir les connaissances suffisantes pour une application quotidienne de la convention collective des transports routiers et des activités auxiliaires du transport
- Savoir trouver la bonne information et prendre la décision adéquate

Méthodes et outils pédagogiques :

- Méthodes actives et interactives adaptées à la formation des adultes
- Echanges et mises en situation pratiques
- Synthèse écrite (fascicule théorique, utilisation d'exemples...)

Les participants sont invités à présenter des cas concrets ou des documents relatifs au sujet évoqué
(bulletins de paie, relevés d'activités, relevés d'infractions, analyses contradictoires...)